

## INSERTIONS DES ANNONCES OFFICIELLES - TARIFS 2009

Conformément à l'arrêté du 21 novembre 2008 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la Direction des Journaux officiels paru au *Journal officiel* du 27 novembre 2008.

### JOURNAL OFFICIEL (ASSOCIATIONS ET FONDATIONS D'ENTREPRISE)

TYPE D'ANNONCE	LIGNE (72 caractères)	TARIFS (en euros)
Déclaration de création d'association	-	43
Déclaration de modification d'association	-	31
Déclaration de fondation d'entreprise	1	10

*Tarifs non assujettis à la TVA.*